



La rédaction d'Allodocteurs.frFrance Télévisions

Mis à jour le 26/01/2018 | 08:01 publié le 26/01/2018 | 08:01

Partager

PartagerTwitterPartager<u>Envoyer</u>

LA NEWSLETTER ACTUNous la préparons pour vous chaque matin Votre email

OK

Magny-en-Vexin, petite commune de 5700 habitants dans le Val-d'Oise, est un désert médical. Les 4 praticiens du centre de santé de la ville voient entre 20 et 30 patients par jour. "On est très sollicité puisque beaucoup de médecins sont partis à la retraite, constate le Dr Chrystelle Cabres. Les gens cherchent un médecin traitant. C'est difficile. On est sur des délais de consultation qui s'allongent."

Les médecins ont recruté Aurélie Donnaint, une infirmière qui appartient au dispositif Asalee. Il permet à des infirmiers de suivre, en partenariat avec des généralistes, des patients atteints de maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires... Ils font ainsi gagner du temps aux médecins. Pour Aurélie Donnaint, infirmière Asalee, les infirmiers libéraux font "des soins, tout ce qui est pansement, prises de sang... Ce n'est pas dans les fonctions de l'infirmier Asalee. Nous, c'est plus de l'éducation thérapeutique avec un suivi global de la personne".

L'<u>infirmier</u> assure aussi un suivi médical dans certaines pathologies chroniques. Ce jour-là, Aurélie Donnaint reçoit un patient qui souffre de diabète et de problèmes cardiaques. Aujourd'hui, pour contrôler son état de santé, elle va lui faire un électrocardiogramme, un examen jusque-là réservé aux médecins. "Au niveau des gestes dérogatoires, il y a l'autorisation de prescrire des bilans sanguins pour les diabétiques, l'électrocardiogramme, le test mono-filament pour les diabétiques et des tests pour les troubles de mémoire."

Grâce au dispositif Asalee, le patient sera suivi tous les 3 mois en alternance : une fois par le médecin, une fois par l'infirmière. Selon le Dr Chrystelle Cabre, le dispositif est bénéfique pour tous : "ça n'est pas l'unique solution contre les déserts médicaux, mais c'est un bon moyen de libérer du temps médecin, en optimisant le suivi du patient".

Mais, le système Asalee a ses détracteurs. Pour certains syndicats infirmiers, il faut mieux définir les tâches des soignants. Thierry Amouroux, secrétaire général SNPI-CFECGC, explique: "ce que l'on attend, c'est que tous les infirmiers puissent faire la même chose. On ne veut pas qu'à tel endroit, tel médecin dise à tel infirmier, tu vas faire ça dans un endroit mais pas dans un autre... On est pour un cadrage national, une formation nationale, des compétences nationales".

Il y a aujourd'hui 550 infirmiers Asalee travaillant auprès de 2000 médecins à travers toute la France. Le gouvernement prévoit de nouvelles formations dès janvier.

A lire aussi

- Études de santé : redoublement interdit à l'issue de la première année dans certaines facs
- Algérie : la grève de médecins se poursuit
- Soins dentaires : une couronne céramique coûte 200 euros de plus à Paris qu'à Nîmes, selon "60 millions de consommateurs"
- Optique, dentaire : les négociations pour le remboursement à 100% commencent
- <u>Un plan de modernisation radical pour les hôpitaux publics marseillais ?</u>

Sujets associés

- Politique de santé
- Santé

A lire sur

- 115 cas de rougeole en Nouvelle-Aquitaine depuis novembre
- Autisme : "On dépense environ 3.000 euros par mois pour la prise en charge de nos enfants"
- <u>La grippe accroît fortement le risque de crise cardiaque</u>